

CONTACTS

- * Directrice de l'École maternelle Blotterie
- * Directrice de l'École maternelle Langevin
- * Directrice de l'École maternelle Mignonne
- * Coordonnateur de l'Éducation prioritaire de Joué-lès-Tours



Scolarisation

des jeunes enfants

Un contrat partenarial

- * **L'enfant** s'engage à venir régulièrement, à s'être bien reposé pour profiter de toutes les activités proposées et à avoir le matériel demandé par l'enseignant-e.
- * **Les parents** s'engagent à accompagner régulièrement leur enfant, à participer au temps d'échanges et à respecter les modalités de scolarisation de leur enfant.
- * **La/e directrice/eur** s'engage à organiser la scolarisation de l'enfant en associant les partenaires nécessaires.
- * **L'enseignant-e et le personnel d'encadrement** s'engagent à proposer des activités adaptées aux possibilités de l'enfant, à favoriser son intégration dans l'École pour que cette expérience en collectivité l'aide pour la suite de sa scolarité.

A l'école de votre enfant

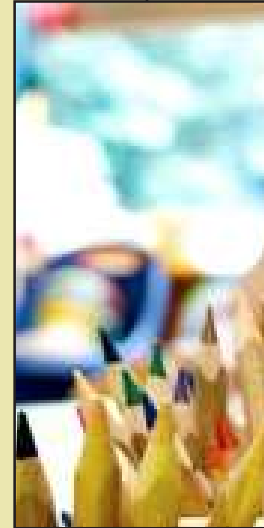
PRÉ-INSCRIPTION

Dates sur le panneau d'informations de l'école maternelle

ACCUEIL

Après signature du contrat indiquant les modalités de scolarisation de votre enfant

Vivre une première expérience collective dans une École, utile pour la suite de sa scolarité.



Tout-Petits Écoliers

- *Un groupe stable d'enfants (- 3 ans)*
- *Des professionnels attentionnés*
- *Des parents à l'écoute*
- *Des partenaires associés*
- *Un accueil personnalisé*

Vivre en douceur...

La scolarisation d'un enfant, avant ses trois ans, est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées.

Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.



...une expérience scolaire

Parce que cette scolarisation concerne un «Tout-Petit Ecolier» ayant des besoins spécifiques, l'accueil de votre enfant dans une école maternelle du quartier est différent de ce qui existe dans les autres classes.

Le temps que votre enfant passera à l'École sera suffisant pour qu'il en tire une bonne expérience. Ni trop long ou trop court, dans un groupe pas trop nombreux, avec la possibilité d'arriver et de repartir un peu plus tôt que les autres si cela est nécessaire.

L'espace, où il sera accueilli, est spécialement aménagé pour un enfant de son âge, par l'équipe d'encadrement avec le soutien des collectivités territoriales.

C'est pour ces raisons que vous devez attendre d'avoir la confirmation de l'inscription de votre enfant pour qu'il vienne à l'École.

Des règles de fonctionnement

Pour mettre en œuvre cette bonne scolarité, votre enfant sera dans un groupe stable où il retrouvera les mêmes enfants. Ce groupe ne sera jamais supérieur à seize écoliers. Il sera encadré par au moins deux adultes : l'enseignant-e et l'ATSEM.

Votre enfant, comme tous les autres enfants, ne viendra jamais moins de six heures par semaine (et plus de quinze heures) dans la classe.

Des parents bienvenus

Votre action est indispensable pour faire réussir votre enfant. Vous l'accompagnerez le matin ou l'après-midi. Vous l'écoutez vous raconter ses exploits. Vous le félicitez pour ses expériences... Vous continuerez à l'aimer en vérifiant qu'il est en bonne forme pour venir à l'École.

Des partenaires associés

Ce projet est possible, car la Municipalité a transformé les écoles pour mieux accueillir tous les élèves. Elle prévoit, avant la rentrée, quelques aménagements pour répondre à cette priorité nationale d'accueil des moins de trois ans. Tous les professionnels de la petite enfance sont également mobilisés pour trouver la meilleure solution pour votre enfant.

